

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 27 (1919)
Heft: 11

Artikel: Une figure originale du Lausanne d'il y a cent ans
Autor: Bridel, G.-A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-22393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UNE FIGURE ORIGINALE DU LAUSANNE D'IL Y A CENT ANS

LE LIBBAIRE BENJAMIN CORBAZ

1786-1847.

(Suite et fin. — Voir 10^{me} livraison, octobre 1919.)

II

Abordons maintenant l'activité professionnelle de B. Corbaz comme libraire-éditeur. Un libraire peut avoir à s'occuper de la vente de trois sortes principales d'ouvrages : 1^o ceux dits *d'assortiment*, c'est-à-dire de n'importe quel article de librairie publié par d'autres éditeurs ; 2^o d'ouvrages publiés par lui-même à ses périls et risques et lui appartenant en propre avec ou sans redevance aux auteurs, c'est ce qui constitue ses *ouvrages de fonds* ; 3^o d'ouvrages édités par lui mais pour le compte des auteurs, auxquels il règle les exemplaires vendus à des conditions stipulées par contrat.

L'acte par lequel, en août 1843, B. Corbaz remit son magasin à Jaques Chantrens, et qu'on a bien voulu nous communiquer, montre que ces trois branches du commerce de la librairie étaient représentées chez Corbaz qui avait en outre, comme nos libraires d'aujourd'hui, un rayon de papeterie. En 1843, il se réserva la propriété des ouvrages de fonds et continua à s'occuper de ses éditions.

Nous avons vu qu'au début déjà, à la Cité-Derrière, Corbaz avait joint à son petit commerce d'épicerie et de reliure, un cabinet de lecture et ce fut, semble-t-il, l'embryon de sa librairie.

Frédéric Chavannes, dans les délicieux « Souvenirs de Collège » insérés dans la *Revue suisse* de 1841, fait allusion à la bibliothèque locative de B. Corbaz et je ne puis résister à l'envie de vous en citer quelques lignes. Cela nous reporte aux années 1811 à 1816.

« La liberté de la presse et partant de la lecture n'était pas entendue alors comme elle l'est en ces temps de progrès toujours croissants. Une ordonnance que, pour ma part, je ne puis qu'approuver, défendait à tout libraire de Lausanne de livrer aux écoliers aucun livre circulant dans les abonnements publics, sans le vu d'un billet signé de la main des parents qui voulaient autoriser la lecture de tel ou tel ouvrage.

» Un camarade, heureux porteur d'un tel acte d'émancipation, en avait profité pour obtenir de M. B. C., pratiquant déjà la librairie à *la Cité-Derrière*, près des casernes, plusieurs livres qu'il avait dévorés avec ardeur. Monsieur C... ne gravitait pas alors dans la sphère élevée où nous le voyons parvenu, *Cité-Devant*, par l'intelligence, le savoir-faire et le zèle pour le bien public qui en ont fait un homme utile et très recommandable...

» M. B. C. avait pour nous des noisettes de France, des pruneaux secs, du chocolat, etc., et sur des tablettes particulières, une petite bibliothèque, dont le catalogue n'offrait rien, sans doute, de contraire à la morale.

» N'ayant pas le bonheur de pouvoir présenter de *carte de sûreté*, comme mon camarade susdit, j'eus recours à l'obligance de ce dernier pour satisfaire l'extrême désir qui me dominait, à l'endroit d'un ouvrage qu'il avait lu dernièrement

et dont il m'avait conté les merveilles. J'obtins l'objet de mes vœux et je me mis à mon œuvre de ténèbres avec un battement de cœur où la crainte et le plaisir se le disputaient d'intensité. »

* * *

Mais ce qu'il y a de plus original, de plus personnel dans l'œuvre d'un libraire-éditeur, c'est sans aucun doute ses propres éditions.

Dans l'œuvre de Corbaz, celle qui nous semble mériter surtout notre intérêt fut la création en 1831¹ de la *Bibliothèque populaire à l'usage de la jeunesse vaudoise*, titre modifié plus tard en *Bibliothèque instructive et amusante de la jeunesse vaudoise* ; c'est une série de petits manuels destinés à l'enfance, à la jeunesse et parfois aussi au public adulte encore peu instruit. Ces manuels traitent toutes sortes de matières :

Histoire sainte, suisse ou générale, géographie, arithmétique, tenue des livres, géométrie, astronomie, météorologie, sciences naturelles, chimie, grammaire française, choix de poésies pour l'enfance, économie publique, logique populaire, dictionnaire des convenances sociales, conseils aux jeunes filles, économie domestique, manuel pour l'amateur de constructions à la campagne, recueils d'histoires morales et instructives, origine des inventions utiles, jusqu'à une édition abrégée du *Robinson Crusé*.

La variété des sujets abordés dans les 43 volumes de cette collection est, vous le voyez, des plus complètes².

Si les sujets traités sont très divers, les auteurs le sont

¹ Ne serait-ce pas à la suite d'un concours ouvert par une commission des livres élémentaires ?

Journal de la Société vaudoise d'utilité publique. Tome I^{er}, p. 129.

² Voir plus loin la liste complète des volumes formant cette collection.

aussi naturellement. Tantôt ce sont des réimpressions d'ouvrages publiés ailleurs, en France notamment ; ce fut le cas par exemple des nombreux manuels populaires d'histoire de Lamé-Fleury que Corbaz popularisa chez nous avec le concours de Louis Vulliemin qui les a adaptés à notre milieu. — Tantôt ce sont des ouvrages dus à des plumes de chez nous, tels le pasteur Samuel Descombaz, le professeur de physique Emmanuel Develey, le pasteur G. Favéy, Mme Desmeules-Chollet, M^{lle} Herminie Chavannes, etc.

S'inspirant d'ouvrages populaires parus à Strasbourg, « Entretiens de Maître Pierre avec ses amis », B. Corbaz met en scène dans ses petits volumes de vulgarisation le « savant de village Maître Pierre » qui est censé initier ses concitoyens aux connaissances si variées qu'il possède lui-même et qu'il cherche à mettre à leur portée.

La collection eut trois frontispices, qu'on retrouve sur la couverture des volumes qui sont en général cartonnés. Le premier de ces titres, conçu dans le style romantique de 1830, est une amusante composition, un peu gauche, où l'on voit une abondance de choses en un étroit espace. Des deux côtés de l'écusson vaudois surmonté de la croix fédérale, se voient un Vaudois et une Vaudoise dans le costume traditionnel, puis plus bas six figures de garçons et fillettes, au bas l'église de Montreux, le château de Chillon et la Dent du Midi ; au premier plan dans un angle, Maître Pierre, entouré de la jeunesse du village, tout yeux et tout oreilles, puis une colombe et un serpent (prudence et simplicité), leur faisant pendant un oiseau apportant la becquée à ses petits dans un nid ; des têtes d'anges, des cornes d'abondance et des mottos (J'instruis en amusant. — Religion, piété filiale, obéissance, travail, application, modestie) complètent cet ensemble qui n'est pas signé, mais que nous serions enclins à attribuer à Marius Steinlen, le dessinateur veveysan qui en a fait d'analogues.

Le verso de la couverture est aussi fort typique. En haut deux figures de jeunes filles, l'une lisant, l'autre jouant avec une colombe ; en bas deux jeunes garçons, l'un écrivant, l'autre s'exerçant au bilboquet. Au centre, en belle écriture ronde, cette réflexion de Sénèque : « L'Etude est la nourriture des jeunes gens et la consolation des vieillards ; elle est un sûr préservatif contre l'ennui, parce que le temps s'écoule agréablement avec elle. Elle nous empêche d'être à charge à nous-mêmes et inutile aux autres ; elle nous procure la compagnie des gens de bien et beaucoup d'amis. »

Ce frontispice fut remplacé d'abord par une variante, puis par un troisième type moins pittoresque, puisque tout dessin en a disparu : seul un cadre plus ou moins orné entoure le texte. Plus sobre, ce titre n'est pas dénué de goût.

Plusieurs des volumes sont accompagnés de planches lithographiques, parfois en couleurs.

Le succès de cette petite collection fut réel et mérité. Plusieurs tomes comptèrent deux, trois, voire quatre éditions successives toujours revues. En 1841 on évaluait à plus de 80000 le nombre des exemplaires imprimés jusque là, tous tirés et cartonnés à Lausanne, ce qui faisait dire au journal de la Société d'utilité publique que B. Corbaz avait de la sorte procuré un abondant gagne-pain aux ouvriers du pays.

La presse vaudoise, entre autres le *Journal de la Soc. vaud. ut. publ.*, la *Gazette*, le *Nouvelliste vaudois*, la *Revue suisse*, annonçaient d'une façon sympathique au fur et à mesure de leur apparition les nouveaux numéros de la *Bibliothèque populaire*. On faisait ressortir la grandeur de la tâche entreprise, vu la difficulté presque insurmontable de parler aux enfants en termes assez simples et cependant exacts. Il faut dire beaucoup de choses en peu de mots et tout ce travail pour en retirer peu d'honneur et encore moins de bénéfices. Peu de personnes se risquent à pareille besogne et

la critique impitoyable est prompte à relever leurs plus petits défauts. M. Corbaz est un des seuls qui ne se soient pas laissés abattre ou décourager et il a pu recueillir l'approbation de l'autorité et de toutes les personnes amies d'une bonne et saine instruction. On lui sait gré aussi du soin apporté au choix de ses publications et à ne rien publier qui pût blesser les opinions religieuses, aussi la collection est-elle accueillie aussi favorablement dans les cantons de Fribourg et de Valais que dans le nôtre.

Dans la *Revue critique des livres nouveaux*, M. Joël Cherbuliez écrivait en 1836 (voir *Journal Soc. ut. publ.*, tome IX, p. 253) :

« Cette collection sera sans doute accueillie avec faveur, par cela seul qu'elle part de l'un des cantons les plus éclairés de la Suisse. C'est un libraire de Lausanne qui en est l'éditeur. Les petits traités qui la composent renferment des notions simples, claires, à la portée de toutes les intelligences. »

L'idée que des ouvrages de ce genre faisaient besoin était dans l'air chez nous à cette époque, nous voyons en 1827 déjà une commission instituée par les soins de la Soc. vaud. d'ut. publique, pour s'occuper des livres élémentaires. Mais la question traîna quelque peu, car c'est en 1836 que la commission rédigea ses rapports. Entre temps, B. Corbaz s'était mis courageusement et personnellement à la brèche, et le journal de 1835 lui consacrait un excellent article de fond et montrait que l'entreprise de B. Corbaz, déjà bien lancée, contribuerait, avec les succès de l'École normale qui venait de s'ouvrir, à l'éducation populaire des Vaudois (*Journal Soc. ut. publ.*, IX, p. 123).

Nous n'avons rencontré qu'une seule critique assez grave de l'un des manuels de la Bibliothèque de B. Corbaz, à savoir celui sur l'*Economie publique*, auquel le Journal de

la Soc. d'ut. publ. de 1837 consacra un long article. Composé de morceaux disparates, dont l'un écrit de Paris, ce volume ne forme pas un tout heureux et les assertions du second morceau sont fort contestables, en outre il n'est guère possible de mettre en si peu de pages des données suffisantes sur un sujet aussi vaste et aussi complexe.

Il ne faudrait pas croire par la place d'honneur que nous avons donnée à la *Bibliothèque instructive et amusante* que les autres éditions de Corbaz ne méritent pas de mention.

Sans avoir la prétention d'être complet, voici le titre de quelques-unes qui nous paraissent intéressantes :

En 1825, *Le Père Thomas*, ou Manuel du citoyen vaudois, à l'usage des campagnes et des écoles, par le Dr Antoine Miéville (fondateur et rédacteur de la *Gazette de Lausanne*).

En 1829, le nom de B. Corbaz a remplacé celui de Amédée Baatard, comme éditeur de la nouvelle édition de la *Statistique du canton de Vaud*, de Fr. Recordon.

En 1830 et 1831, les deux dernières années des *Etrennes helvétiques*, du Doyen Bridel, qui avaient paru jusque-là chez d'autres libraires, portent le nom et l'adresse de B. Corbaz (il est même à remarquer que le N° XLVIII de 1830 porte au verso du titre la signature d'*Imprimerie* de B. Corbaz, ce qui est, sans doute, une manière de parler, car B. C. ne fut jamais imprimeur, au sens ordinaire du terme ¹).

En 1833 ou 34, un recueil de *Sermons de H.-G. Dupraz*, paraît chez B. Corbaz.

Les amis des patois de la Suisse romande sont redevables à B. Corbaz d'un

Recueil de morceaux choisis en vers et en prose en patois,

¹ D'après ce que m'affirme une personne de la Cité qui doit être bien renseignée, B. Corbaz aurait eu dans une chambre de son magasin une petite installation d'imprimerie, pour de menus travaux sans doute; or, il est à remarquer que le titre de l'*Etenne helvétique* de 1830 est un carton rajouté après coup. Il se pourrait donc qu'il eût été imprimé par Corbaz lui-même.

suivant les divers dialectes de la Suisse française et terminé par un vocabulaire de mots patois avec la traduction française.

Ce petit volume de plus de deux cents pages, qui date de 1842, fut, sauf erreur, le premier des recueils patois publiés chez nous. Il a paru d'abord en fascicules.

Il fut l'objet d'un compte rendu élogieux dans la *Revue suisse*.

La même année, B. Corbaz publiait, avec un de ses confrères lausannois, une traduction en vers français de l'*Art poétique d'Horace*, par J.-J. Porchat.

L'année 1841 vit surgir toute une série de petites publications d'ordre pratique : *Ephémérides vaudoises. Guide du marchand de vin. Petit manuel du rentier. Tables pour la réduction des monnaies et mesures. Tableau lithographié des distances de Lausanne aux principales localités du canton de Vaud. La mère Sottine ou l'art de féculer les pommes de terre. Agenda chronologique d'extraits d'histoire suisse.*

Mentionnons encore un ouvrage théologique en trois tomes in-8° tirés à 1200 exemplaires : *Considérations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature*, par C. C. Sturm. (Traduction en français.) Cet ouvrage, dit-on, a joui chez nous, un certain temps, d'une haute réputation.

Un petit journal, intitulé *L'Abeille ou les Soirées du village*, commença à paraître en 1835, il dut plus tard constituer un des numéros de la *Bibliothèque instructive*¹.

B. Corbaz publiait un catalogue de sa librairie sous forme d'un périodique : *Le Messager littéraire du Dépôt bibliographique de la Cité à Lausanne*. Nous avons sous les yeux le N° 61, de juin 1841.

* * *

¹ *Journal Soc. ut. publ.*, 1835, p. 228, et 1836, p. 43.

En avril 1843, Benjamin Corbaz qui, à force de travail, avait économisé une modeste fortune, vendit à l'un de ses employés, *Jaques Chantrens*, originaire de Romainmôtier, son commerce de librairie, tandis qu'il gardait la gérance de ses éditions. Son atelier de reliure passa aux mains du neveu de sa femme, M. Samuel Dubuis-Guisan, qui avait d'abord travaillé chez son oncle. (S. Dubuis hérita plus tard de la maison de la Cité et c'est M^{lle} Léonie Dubuis, nièce de S. Dubuis-Guisan qui a vendu l'immeuble à l'Etat.)

Dans la demi-retraite que B. Corbaz s'était si légitimement accordée, il continua de s'occuper d'œuvres d'utilité publique. C'est de cette période de sa vie que semblerait dater ce qu'on a nommé son *Indicateur nocturne* dont il nous reste à dire quelques mots. Le *Journal de la Soc. vaud. d'ut. publ.* de 1846 a donné (pp. 250-252) une description de cet ingénieux appareil présenté à la Soc. vaud. ut. publ. le 2 juillet 1846 avec planche lithographiée (*Journal*, p. 246). Il s'agissait d'un appareil ayant pour but d'indiquer de nuit le nom et la distance d'un lieu où l'on aperçoit un incendie. Il consiste en une lunette d'approche fixée sur un pied mobile en tous sens. Au moyen de deux cadrans, l'un horizontal, l'autre vertical, et de deux aiguilles, dont une pour chaque cadran, qui indiquent les positions longitudinales et latitudinales par rapport au lieu où se trouve l'indicateur, M. Corbaz a exposé sous les yeux de l'assemblée un des instruments construits d'après cette idée. Il ressort de l'article descriptif que l'un de ces appareils avait été placé sur l'une des galeries du beffroi de la cathédrale, et l'inventeur, malgré son âge, offrait d'y accompagner ceux qui voulaient se rendre compte de visu de la valeur du procédé. Des tables d'orientation sont encore sur les faces ouest et est de la seconde galerie du clocher de la cathédrale, mais les conditions ont totalement changé depuis l'époque de Corbaz, puisque les

localités rurales sont toutes pourvues de pompes et la lunette n'ayant plus d'utilité est aujourd'hui conservée au bureau de M. Bron, architecte de l'Etat et chef du corps des sapeurs-pompiers. Il se pose au reste à ce sujet un curieux petit problème historique non encore élucidé. M. Bron nous a signalé dans les procès-verbaux de la Direction des travaux de 1834 plusieurs passages relatifs à un instrument destiné à déterminer de nuit le lieu d'un sinistre et que M. William Fraisse et son frère sont chargés d'installer à la cathédrale. On voit que ce projet fut exécuté, l'instrument fabriqué à Genève par un nommé Noblet et payé 320 fr. de Suisse¹. De plus, un plan lithographié « de la machine pour reconnaître de nuit le lieu d'un sinistre », signé Fridolin Simon, inspecteur, 20 mai 1833, est conservé au bureau de l'état-major du Corps des sapeurs-pompiers. Cet appareil est très différent de celui dessiné sur la planche du *Journal de la Soc. d'ut. publ.*, de 1846, celui de 1833-34 ne comporte qu'un seul plan horizontal et qu'une seule aiguille. L'appareil de la cathédrale n'a de même qu'un seul plan, et le nom de B. Corbaz n'est point mentionné en 1834. D'autre part, en 1846, l'invention de B. Corbaz est toute récente, et il est parlé de l'*Indicateur nocturne* de Corbaz comme fonctionnant au clocher de la cathédrale. Il est difficile de concilier ces diverses données. Si quelqu'un peut éclairer cette question, nous en serons bien aise.

* * *

Peu avant sa fin, B. Corbaz écrivait au rédacteur du *Nouvelliste vaudois* à propos de son œuvre : « Dans toutes

¹ Le procès-verbal du 24 janvier 1834 de la Section des travaux dit que l'ingénieur William Fraisse fait rapport sur deux indicateurs pour les incendies de nuit, l'un construit par Develey, mécanicien à Lausanne, l'autre par un mécanicien de Soleure. Finalement, c'est à un artisan de Genève qu'on eut recours. L'instrument construit par Develey fut exposé par lui en 1833 à l'Exposition des produits de l'industrie suisse à Lausanne, il est décrit page 126 du Catalogue, et évalué à 32 livres.

mes publications j'ai cru devoir me rattacher essentiellement à l'avancement et au progrès des institutions vraiment utiles, à faire aimer la patrie, le travail, l'ordre, l'économie et le respect aux lois et aux magistrats. Je n'ai malheureusement pas toujours été bien secondé dans mes entreprises par les personnes qui auraient pu le faire, mais Dieu et les gens de bien m'ont récompensé de leur protection et de leur estime et cela me suffit.

» Je dois aussi dire que ce n'est pas uniquement dans le canton de Vaud que mes publications se sont vendues, mais que ceux de Genève, Neuchâtel et Valais en ont reçu un très bon nombre. J'ai bien placé 20000 exemplaires de mes publications.

BENJAMIN CORBAZ,
ancien libraire. »

Le 16 mars 1847, il mourait à l'âge de 62 ans environ. Le *Nouvelliste* en annonçant son décès l'appelait « un des hommes les plus actifs et laborieux du canton ».

Nous avons vainement cherché un portrait de Benjamin Corbaz. Nous doutons au fond qu'il en ait existé un, mais il se pourrait qu'il ait été daguerréotypé, car on pratiqua cet art à Lausanne dès 1842, sauf erreur.

Le Dépôt bibliographique resta à la Cité-Devant N° 30 (aujourd'hui Cité-Derrière N° 27) pendant plusieurs années sous sa nouvelle direction. Jaques Chantrens le transféra à la place de la Palud N° 22 au printemps de 1861, dans les locaux occupés aujourd'hui par les bureaux d'annonces de la *Feuille d'Avis*. Le décès de J. Chantrens survint en 1874. Son hoirie continua quelque temps le commerce puis le remit en 1876 à Ch. Rochat, qui le passa à son tour en 1880 à Louis Barbey-Berthoud. Après le décès de M. Barbey en 1882, le fonds fut acheté par un négociant de Bulle, M. Baudère, puis dispersé.

Je n'ai certainement pas épuisé mon sujet, la silhouette de B. Corbaz n'est qu'esquissée et toutefois il est temps pour moi de conclure, si je ne veux pas abuser de votre patience.

Heureux serais-je si j'ai pu faire revivre en une certaine mesure une figure originale de notre vieux Lausanne, un homme de conditions modestes qui a été dans la mesure de ses forces utile à son pays.

Je serai surtout satisfait si j'ai pu vous montrer l'intérêt qui peut se dégager de l'étude des vieilles paperasses et des vieux imprimés et vous persuader de n'en pas trop mettre au feu ou au pilon lors des revues d'intérieur ou des déménagements.

Si vous ne voulez plus les conserver faites-en bénéficier notre musée du Vieux-Lausanne. Nous cherchons à y constituer des collections et des archives qui peuvent être d'un haut intérêt pour l'histoire locale. Il peut nous y manquer une pièce qui est mise en valeur quand elle se trouve dans un certain cadre, un numéro de journal, un rapport, un document sur une société, une institution ou un personnage ; tandis que cette même pièce, isolée, paraît dénuée d'intérêt, parce que trop fragmentaire.

C'est avec de menues pierres, du gravier, qu'on fait le béton et de celui-ci on peut élever les assises de l'histoire nationale.

Comme appendice à notre notice sur B. Corbaz, nous croyons utile de donner ici la liste des volumes constituant la

***Bibliothèque populaire à l'usage de la jeunesse vaudoise*¹.**

1. Entretiens sur la physique et sur quelques phénomènes de la nature (par Brard, revu par un professeur).
2. Entretiens sur l'arithmétique.
- 3 et 4. Histoires extraites de la Bible (2 vol.) (par le Rev. Draper).
5. Les Soirées du village ou entretiens sur l'histoire du canton de Vaud et sur ses institutions (par S. Descombaz).
6. Entretiens sur la géométrie, le toisé et l'arpentage.
7. Entretiens sur la tenue des livres.
8. Traité de météorologie (par M. Arago).
9. Choix de poésies religieuses et morales pour l'enfance.
10. Entretiens sur l'astronomie et les merveilles du ciel.
11. Abrégé de la grammaire française, avec recueil des principales locutions vicieuses du canton de Vaud (par de la Harpe fils).
12. La Logique populaire (par A. Lecomte).
13. L'ami des enfants vaudois, 1^{er} volume (par M^{lle} Herminie Chavannes). D. A. Chavannes s'en déclare l'éditeur.
14. Abrégé de géographie industrielle et commerciale (par Lamp).
15. Entretiens sur les origines et les inventions utiles.
16. Abrégé des aventures de Robinson Cruséo.
17. Petit dictionnaire des convenances sociales.
18. L'ami des enfants vaudois, 2^{me} volume (par M^{lle} Herminie Chavannes).

¹ Il est très difficile d'établir la liste exacte des volumes constituant la *Bibliothèque populaire* (ou instructive et amusante) à l'usage de la jeunesse vaudoise, car plusieurs ouvrages ont porté tour à tour différents numéros d'ordre et les titres aussi présentent des variantes. Le Musée du Vieux-Lausanne possède la collection presque complète.

19. L'abeille ou les veillées du village (2 vol.).
20. Petit cours de sphère, par Emm. Develey. (Porta d'abord le N° 13.)
21. Entretiens sur la chimie (par Achille Penot).
22. L'histoire ancienne racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
23. L'histoire grecque racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- 24 et 25. L'histoire romaine racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- 26 et 27. L'histoire du moyen âge racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
- 28 et 29. L'histoire moderne racontée aux enfants, par Lamé Fleury.
30. Conseils aux jeunes filles (par M^{me} Campan). A porté aussi le N° 20.
31. Entretiens sur l'économie publique.
32. Petite histoire naturelle des écoles (par Saucerotte).
- 33 et 34. La famille du Crêt des Vernes, ou petit cours d'économie domestique (par M^{me} Desmeules-Chollet).
35. Choix d'historiettes pour les écoles.
36. Les pourquoi et les parce que, ou la physique populaire.
37. Mélanges moraux et instructifs. (Traduit et en partie composé par M^{lle} H. Chavannes.)
- 38 et 39. Histoire de France, par Lamé Fleury.
40. L'abeille ou les veillées du village, 2^{me} volume.
41. Simon de Nantua ou le marchand forain.
42. Histoire suisse. (D'après l'ouvrage du pasteur G. Favey.)
43. Petit manuel des amateurs de constructions, pour ceux qui veulent bâtir à la campagne.
44. L'ami des écoliers, livre de lecture.
45. Chrestomathie française, par Ch. Richon.

Ces deux derniers numéros sont postérieurs, croyons-nous, à la mort de B. Corbaz et sont dus à son successeur.

G.-A. BRIDEL.